DEVENIR MÉTROPOLE SOUTENABLE : DES STRATÉGIES TERRITORIALES PARTAGÉES

CONCLUSIONS

par Alain **Perrier**[1] et Pierre **Donadieu**[2]

« D'un point de vue juridique et politique, ce sont des villes qui doivent donc désormais participer au développement économique territorial régional avec des objectifs de soutenabilité environnementale et de solidarité sociale. »

Après deux jours de colloque, que peut-on conclure, si non que face à un projet inatteignable, et voué à une certaine forme d'utopie, on constate quand même, lors des présentations et débats, de très nombreuses réflexions sur des vécus, suivis d'analyses tant scientifiques que pragmatiques, ainsi que de véritables expériences de terrain, utiles au devenir des actions en Métropole soutenable. Certes l'utopie est propice à une diversité de visions, d'approches et d'essais qui soulignent à quel point chaque action en vue de devenir métropole soutenable doit être traitée dans sa complexité et sa nécessaire globalité. Les multiples initiatives privées, publiques, politiques et scientifiques, regroupent en fait des citoyens de tout horizon qui proposent collectivement des solutions acceptables au moins au départ. Ces initiatives font en effet évoluer, au sein d'un même territoire où s'entrecroisent des tissus urbains et ruraux, les modes d'habiter afin de les faire s'engager vers un peu plus de soutenabilité. Grâce à la diversité des cas présentés, l'utopie s'inscrit dans du réel et devient ferment d'évolution.

Soutenabilité, et surtout durabilité, sont des concepts qui ont tendance à se caractériser par un relent de fixisme alors même que leurs objectifs conduisent, comme on vient de le voir, à des évolutions supportées par des projets qui se veulent réalistes. Cette évolution suit, bien sûr, des chemins sinueux qui ont du mal à converger, au sein d'un territoire, vers un mode d'habiter idéal qui serait approprié pour tous (n'est-on pas encore un peu dans cet horizon utopique ?).

Pourtant, avec « Rennes Métropole » on constate que ces engagements tenaces finissent par changer habitudes, milieux et un peu le mode d'habiter ; chaque évolution positive en entraîne progressivement d'autres. Les choix faits et réalisés sont aussi contingents de l'histoire et des hommes, comme de conjonctions diverses, économiques et techniques, opportunités saisies par des groupes pour des projets élaborés au sein de la collectivité.

Les principales voies de soutenabilité pour une métropole au sein de son territoire, telles qu'elles résultent de ces deux journées, peuvent se regrouper en six points focaux, tous phares pour une métropole aspirant à ce viatique de « métropole soutenable ». L'ordre donné facilite probablement au mieux le dévérouillage des obstacles qui ne cessent d'apparaître.

---

[1] Membre de l'Académie d'Agriculture de France, Professeur émérite AgroParisTech.

[2] Membre correspondant de l'Académie d'Agriculture de France, Professeur émérite de l'ENSP de Versailles-Marseille.

Copyright – Académie d'Agriculture de France, 2014. Séance du 15 octobre 2014.

(1) La soutenabilité sociale Au sein d'une métropole, d'une communauté urbaine, cette problématique correspond à un projet éthique qui vise plusieurs objectifs : un partage équitable des ressources naturelles (eau pure, air sain, espaces harmonieux culturels et de loisirs, absence de nuisances sonores notamment, …) , et avec si possible un accès à l'emploi, au logement et aux services urbains (santé, éducation, alimentation, banques, transports, commerces, sports, etc.). Ce partage doit être sous-tendu par une veille permanente pour limiter la pauvreté, la sous-alimentation, la précarité, la solitude. Le succès progressif de ces efforts doit s'appuyer sur les politiques publiques, mais aussi sur le travail de terrain des actions associatives, laïques ou confessionnelles et privées. Cette action de base renforce les liens au sein d'une collectivité qui doit être solidaire et active dans ses projets. Mais l'utopie reste présente et il faut un regard attentif et soutenu pour éviter les effets pervers des choix, des conséquences positives ou contradictoires ; car améliorer l'habiter, c'est aussi acquérir des privilèges qui ne doivent pas se faire au détriment de certains, ni d'autres territoires régionaux ou nationaux, voire même internationaux.

2) La soutenabilité patrimoniale Elle facilite l'adhésion d'une collectivité territoriale solidaire et vient en appui à cette vision d'un futur plus soutenable. Toute collectivité a un passé riche d'un capital culturel (existant ou potentiel) ; un projet patrimonial s'appuie sur une valorisation des histoires locales, des restes archéologiques, des documents et des monuments, des langues et spécificités linguistiques, des religions et surtout du territoire actuel avec ses paysages particuliers, ses architectures spécifiques, etc… Ce patrimoine à valoriser s'inscrit au sein de milieux devenus espaces urbains plus ou moins denses : mosaïque constitués de leurs zones artificialisées (habitats, lieux de convivialité, de travail, d'échanges, d'industries, d'agricultures, de commerces et de transports) et de leurs zones d'espaces écologiques particuliers en lien avec la géomorphologie et l'hydrologie et riches d'une biodiversité diverse, fruit d'une nature en co-évolution avec l'homme qui a généré de tout temps de nouvelles variétés et races spécifiques. La perspective soutenable consiste à transmettre ce capital territorial commun reconnu ainsi que les spécificités du vécu (traditions populaires dont les traditions culinaires et artistiques en particulier, tradition à valoriser par un tourisme local, national et international dont l'essence reste la cohésion des collectivités et le partage des bénéfices (J'ai été surpris de lire récemment le Plan d'équipement et de développement, rapport de 1947 de E. Pisani et C. Guillon, département de Ht. Loire, et de découvrir qu'il allait déjà strictement dans ce sens). N'oublions pas les dangers de tels projets de valorisation qui sont aussi causes d'embourgeoisement, de prédominance de groupes, et souvent d'enfermement.

(3) La soutenabilité environnementale : elle correspond à une volonté de lutter contre la pollution et les nuisances des activités humaines. Dans une région urbaine, cette vision cherche à garantir la qualité des ressources naturelles (eau, air, sol, ressources minérales et biologiques, flores et faunes, etc.) afin de permettre aux générations futures d'accéder à des niveaux de bien-être voisin du nôtre. Quelle que soit la volonté de l'homme d'être le plus irréprochable possible en la question, le point essentiel, on l'a vu en filigrane des exposés, demeure sa propre empreinte « pollutive », qui s'oppose tout au long de sa vie à cette soutenabilité environnementale dans le monde *(c'est donc un cercle d'environ 150 km autour d'une métropole comme Rennes qu'il faudrait aménager pour approcher cette soutenabilité totale et non seulement 20 à 30 km annoncés hier pour la seule indépendance alimentaire).* Pour l'instant, l'aménagement de l'espace métropolitain et de ses territoires de vie dévolus à l'habitat, à l'artisanat, l'industrie et le commerce, passe par une mise en place de *réseaux d'infrastructures vertes, aquatiques, et techniques de toutes natures* où doivent coexister les ressources naturelles (patrimoniales, environnementales) et productrices, comme les activités agricoles, maraichères et jardinières, mais aussi forestières (peu abordées durant le colloque) et enfin les activités de loisirs.. On oublie trop souvent que ces activités sont aussi prédatrices, car l'exploitation des forêts, des prairies, des terres agricoles à forte intensification, ou

Copyright – Académie d'Agriculture de France, 2014. Séance du 15 octobre 2014.

agro-écologiques, dites plus soutenables, induisent toujours des aridifications du milieu, des érosions (sols, biodiversité) et des pertes de qualité, à cause des pollutions entre autres, et finalement des changements à répercussions globales et climatiques dont il faut, de nos jours, limiter les effets, voir inverser le sens de leur évolution.

(4) La soutenabilité alimentaire : Cette approche cherche à répondre à de meilleurs échanges sociaux, et à faciliter une valorisation alimentaire régionale et patrimoniale et une production alimentaire pouvant assurer plus ou moins continument la fourniture de produits locaux frais et de saison qui respecte à la fois la qualité et la soutenabilité environnementale. C'est de plus une voie adaptée au commerce solidaire et à une réduction des coûts énergétiques (soutenabilité économique), en particulier par la réduction énergétique due à celle des transports, des conditionnements et des modes de conservation). Ces projets doivent rester en phase avec les besoins des habitants et donc soumis à l'évaluation des consommateurs locaux aidés par des évaluateurs techniques permettant de mieux évaluer le degré de soutenabilité de ces échanges en lien avec les ressources naturelles du territoire. Ces projets mobilisent autant des entrepreneurs agricoles locaux, que des jardiniers amateurs, ou que les consommateurs. Mais ne faudrait-il pas aller jusqu'à la planification territoriale rendant inconstructibles les espaces cultivés et cultivables, grâce à des contrats entre collectivités et producteurs agricoles ?

(5) La soutenabilité énergétique : Ce vaste projet cherche à répondre à une relative autonomie énergétique territoriale dans la mesure où la production et la consommation d'énergie peuvent plus ou moins être localisées sur le même territoire. Dans ces conditions, la métropole durable idéale ne dépendrait plus que de ressources renouvelables (les énergies solaires, éoliennes, hydrauliques ou les bioénergies). Cette soutenabilité énergétique est sous contrainte et donc encore limitée (espace, coûts et entretiens, disponibilité en métaux rares et matières premières). On constate en tout cas que la métropole est sans doute le lieu qui a le plus inspiré des politiques publiques dans la plupart des pays en vue d'aller vers cette soutenabilité énergétique. Elle s'inscrit à l'échelle des collectivités par des choix réglementaires (architecture HQE, bâtiments à énergie positive,…) et des incitations fiscales (isolation des bâtiments). Il en est résulté des réalisations concrètes, aux efficacités variées dans le domaine de l'éolien, de l'énergie solaire (aussi bien en développement collectif qu'en individuel) que dans la production de méthane à partir des déchets agricoles et organiques divers.

La transition énergétique sera lente et nécessite encore beaucoup d'efforts technologiques et surtout de réduction des consommations , et d'une recherche de récupération des sources de chaleur perdues. Selon les politiques environnementales des pays et les possibles économies d'énergie, le recours aux énergies alternatives demeure encore bien faible en pourcentage de la consommation.

(6) La soutenabilité économique : c'est la vision d'une soutenabilité globale qui pourrait être supportée par la collectivité de la métropole et de son territoire, pour partie avec l'aide locale, régionale, nationale et d'éventuelles péréquations entre territoires. Cette soutenabilité devrait s'acheminer aussi vers le plein emploi des habitants grâce aux entreprises publiques, privées et associatives ; ce plein emploi est le corollaire de notre premier point, celui d'une soutenabilité sociale. L'ensemble des six voies examinées doit s'auto renforcer et converger. Notons que les voies d'une économie sociale et solidaire, voire circulaire sont des ferments complémentaires utiles à cette vision de soutenabilité globale d'une métropole et de son territoire. De même, toute entreprise organisée sous forme de coopérative, mutuelle, association ou fondation qui pratique le principe de solidarité et d'utilité sociale, va dans ce sens ; leurs activités les plus importantes s'inscrivent principalement dans les domaines de l'action sociale, de l'aide financière, de l'assurance, de l'enseignement et de la santé (environ 10% des salariés en France).

Copyright – Académie d'Agriculture de France, 2014. Séance du 15 octobre 2014.

Quelques réflexions complémentaires à ces six points :

Les idées perçues par le chercheur sur le terrain et sa volonté de les expérimenter, sont des aspects toujours importants et souvent novateurs ; cependant sans un long apprentissage et sans une prise en charge positive par les habitants, dans leur ensemble, ces investigations restent d'abord des idées empreintes d'idéologie et souvent d'irréalisme. Par contre, celles qui, par leur vécu, grâce à quelques habitants, deviennent force d'entraînement et réponse à des besoins, celles-là feront faire un pas de plus vers la soutenabilité.

La politique publique des infrastructures vertes et aquatiques urbaines est une opportunité juridique (lois Grenelle) de mobilisation des habitants autour d'aménageurs (architectes, urbanistes, paysagistes, projeteurs) en vue de réaliser des avancées dans ce domaine de soutenabilité des espaces d'une métropole au sein de son territoire. Tout projet allant dans ce sens est un pas de plus vers la soutenabilité.

Tout effort dans la réalisation, la maintenance et le développement d'écosystèmes en ville (murs, toits, places, avenues, rues, jardins, parcs, agricultures de proximités) est facteur d'une nette réduction du réchauffement des surfaces en zones urbaines, périurbaines et agricoles (surtout si majoritairement vertes et soutenues par le rôle majeur que jouent les arbres et les forêts dans tous les espaces d'un territoire (Notons qu'une surface complètement imperméabilisée rejette en moyenne 150 à 200 Wm^{-2}, que la même surface végétalisée n'en rejette que 50 à 100 Wm^{-2} et qu' enfin la même surface en eau absorbe de 0 à 50 Wm^{-2}).

Quelques constats pour le futur

Toute réduction de notre empreinte écologique tout au long de notre vie est un premier pas vers une meilleure intégration de l'homme et des sociétés dans une co-évolution société - biosphère qui soit soutenable.

Si les chemins adoptés rencontrent ceux des diverses soutenabilités sociales, patrimoniales, environnementales, alimentaires, énergétiques et économiques, les habitants des ensembles métropolitains concernés peuvent aspirer à une plus grande insertion dans la société et jouir d'une meilleure équitabilité.

La vision de métropole soutenable participe toujours à l'équilibre planétaire et entraîne une gestion plus respectueuse du devenir de la planète. Elle ne peut être que suscitée par la gouvernance et ses injonctions, accompagnées par le droit, mais son vécu demeure le fruit d'une communauté participative diversifiée où chacun apporte sa compétence et trouve ses propres voies. L'aménagement soutenable des espaces métropolitains et urbains d'un territoire ne peut donc se passer d'une participation, même tacite, des habitants concernés, et doit jouer en perpétuelle osmose avec les six domaines de soutenabilité analysés.

La solidarité nationale, voire internationale montre que ce travail territorial de soutenabilité doit servir aux réflexions politiques qui, en retour, doivent soutenir les gouvernances adéquates ; il n'en demeure pas moins que le débat public des habitants est essentiel et doit être accompagné par les acteurs techniques de la soutenabilité, en présence des acteurs politiques.

Copyright – Académie d'Agriculture de France, 2014. Séance du 15 octobre 2014.